

RÉSOLUTION

Berne, le 28 mai 2021

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE L'USS

CRISE DU CORONAVIRUS : SANTÉ, EMPLOIS ET SALAIRES SÛRS

La pandémie de coronavirus a aussi frappé la Suisse de plein fouet en mars de l'année dernière. Elle continue, depuis, d'avoir un impact considérable sur nos vies. La gestion de la pandémie a exigé des efforts colossaux au cours des derniers mois et a eu des conséquences douloureuses pour de très nombreux travailleurs et travailleuses. Toutefois, grâce à l'engagement infatigable des syndicats et à des assurances sociales solides, beaucoup de souffrances ont pu être évitées. Des emplois ont ainsi pu être maintenus et des salaires protégés. La crise sanitaire a bien mis en évidence les erreurs de la politique néolibérale des 20 dernières années. Elle a aussi brutalement mis en lumière les lacunes dans le filet de sécurité sociale, des lacunes dont souffrent tous les jours les personnes précarisées, en particulier les sans-papiers et les migrant-e-s. La situation due au coronavirus va certes se normaliser peu à peu ces prochains temps, mais dans plusieurs branches (restauration, culture, événementiel, transport aérien, entre autres), il faudra probablement plus de temps avant que la pandémie n'ait plus aucun impact significatif. Et il reste encore beaucoup à faire pour atténuer les conséquences néfastes de la pandémie sur les salarié-e-s. La crise sanitaire a en effet entraîné une hausse du chômage et du nombre d'emplois précaires. Les écarts salariaux se sont creusés encore davantage. Le nombre des personnes au chômage est de presque 50 % plus élevé qu'avant la crise. De très nombreux travailleurs et travailleuses se trouvent toujours au chômage partiel. La pandémie a aussi crûment montré à quel point la protection de la santé au travail est insuffisante. Le secteur de la santé et les homes se sont retrouvés dans des situations limites à cause des programmes d'économies appliqués durant de longues années et des erreurs de planification faites pour des raisons politiques et aux dépens du personnel. Les salarié-e-s, et en particulier les femmes, souvent des migrantes, qui effectuent un travail essentiel notamment dans le secteur des soins et de l'assistance, se sont épuisées au travail.

C'est pourquoi les délégué-e-s de l'USS formulent les revendications suivantes :

- La protection de la santé au travail doit être renforcée :
 - Les organes d'exécution de la protection de la santé sont renforcés ; en particulier, la SUVA ainsi que des tiers (commissions paritaires) doivent soutenir les cantons en matière de protection de la santé et d'exécution des mesures.
 - Des objectifs contraignants doivent être donnés aux cantons concernant les quotas de contrôles d'entreprises et le nombre minimum d'inspecteurs et d'inspectrices du travail par canton dans le domaine de la protection de la santé. Il faut aussi que la Confédération garantisse le financement nécessaire à cet effet. Les partenaires sociaux doivent être impliqués.
 - Les fédérations intégreront à l'avenir dans les CCT la protection de la santé ainsi que les contrôles paritaires la concernant.

- La protection des travailleurs et travailleuses vulnérables non vaccinés doit être maintenue selon l'article 27a de l'ordonnance 3 COVID-19 ; cela, surtout pour celles et ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner ou pour lesquels une vaccination sûre n'est pas possible (femmes enceintes, intolérances, etc.).
- Il faut combattre le chômage et la multiplication des emplois précaires. Cela signifie :
 - le rejet du référendum contre la loi COVID-19 afin d'avoir la base nécessaire pour les importantes mesures de soutien et aides financières destinées aux salarié-e-s, aux entreprises et aux branches particulièrement touchés ;
 - la prolongation des mesures de soutien dans le cadre du chômage partiel et du versement des allocations pour pertes de gain liées au coronavirus, notamment pour les travailleurs et travailleuses indépendants avec de petits revenus, ainsi que la prolongation du fonds pour cas de rigueur ;
 - en cas de chômage partiel, le remplacement à 100 % pour les salaires allant jusqu'à 5000 francs ;
 - le maintien de l'aide apportée au secteur de la culture, tant que les effets négatifs de la crise s'y feront sentir ;
 - une prolongation des indemnités journalières de l'assurance-chômage, un moratoire sur les preuves de recherche d'emploi pour les personnes au chômage et des améliorations dans l'accès aux prestations d'assurances sociales, en particulier pour les employé-e-s précaires ;
 - de bons salaires minimaux, des conditions de travail réglementées et des conventions collectives de travail (CCT) de force obligatoire aussi pour les nouveaux emplois qui se sont créés dans les services de coursiers et coursières et dans le commerce en ligne ;
 - la restitution à la population des réserves excédentaires d'environ 5 milliards de francs issues des primes-maladie, afin de renforcer le pouvoir d'achat et de stimuler la conjoncture intérieure ;
 - la suppression des programmes d'austérité, surtout au niveau fédéral, afin que le chômage n'augmente pas encore davantage ;
 - une politique monétaire proactive contre la surévaluation du franc, afin de stabiliser l'économie d'exportation ;
 - le remplacement des restrictions – inefficaces – concernant les voyages internationaux, comme les quarantaines, par d'autres mesures (surtout dans le transport aérien) ;
 - des garanties d'emploi dans les entreprises ainsi qu'un soutien aux jeunes en fin de formation dans leur recherche d'un futur emploi.
 - En fonction de l'évolution dans les différentes branches, il faudra mettre en place d'autres mesures pour stimuler l'économie, des hausses de salaire en particulier pour les femmes, une offensive sur le front de la formation et de la formation continue, aussi dans le contexte de la transition écologique de l'économie.

- la sécurité sociale et de séjour pour les personnes sans papiers, notamment pour les personnes en situation de précarité professionnelle ou en cas de chômage dû à la pandémie, particulièrement les migrantes travaillant dans le secteur des soins et de l'assistance ;
- une sécurité sociale sans conditions aussi pour les migrant-e-s : pas de révocation ou de rétrogradation des autorisations de séjour en raison d'une perception d'aide sociale pour cause de pandémie ;
- La crise du coronavirus a montré que nous avons besoin de plus de service public, dans l'immédiat surtout sous la forme de plus d'emplois et de meilleures conditions de travail dans le secteur de la santé, celui des soins de longue durée et de l'accueil des enfants :
 - Pour le personnel de la santé et celui des homes pour personnes âgées, nous demandons une prime COVID d'un montant au moins égal à un mois de salaire, ainsi que de meilleurs salaires en général, plus de droits et une meilleure participation sur les lieux de travail. Il ne doit pas y avoir de licenciements dans les homes avec un excédent de personnel.
 - Il est impératif d'abandonner la voie de la concurrence onéreuse et inefficace entre les hôpitaux et, ainsi, de renoncer aux forfaits par cas ; nous avons besoin de suffisamment de réserves de capacités financées par l'État.
 - L'assurance de base doit enfin être financée de manière sociale (initiative « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie ») ; la santé publique s'en trouvera aussi renforcée.
 - L'accueil des enfants est un service public essentiel. Les places d'accueil doivent être en nombre suffisant et abordables. Les pouvoirs publics doivent accroître leur implication.